

# EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

## Livret Candidat

Option facultative - Examen ponctuel terminal des Baccalauréats  
généraux, technologiques et professionnels.

ÉPREUVE PONCTUELLE FACULTATIVE :  
**TENNIS**

**Année scolaire 2017-2018**

Rectorat de l'académie d'Aix-Marseille  
Place Lucien Paye  
13 621 Aix-en-Provence Cedex 1  
Téléphone : 04.42.91.70.00

En référence à :

Pour le **Bac général et Technologique** :

- La Circulaire n° 2015-066 du 16-4-2015 (précisant les modalités d'évaluation définies par l'arrêté du 21 décembre 2011) modifiant la circulaire n° 2012-093 du 8 juin 2012 modifiée publiée au B.O.E.N. spécial n° 5 du 19 juillet 2012.
- Et la Circulaire n°2017-073 du 19-04-17, parue au BO n°17 du 27-4-17 modifiant l'annexe 2 de la circulaire n° 2012-093 du 19 juillet 2012 à propos des protocoles.

Pour le **Bac Professionnel et BMA** :

- L'arrêté du 11 juillet 2016 modifiant l'arrêté du 15 juillet 2009 définissant les modalités d'organisation des examens d'EPS
- Et la circulaire n° 2017-058 du 4-4-2017, précisant les modalités d'évaluation de l'EPS avec les modifications de protocoles.

Cette brochure présente pour l'Académie d'Aix-Marseille, les activités physiques et sportives retenues pour la session 2018 des Examens des Baccalauréats généraux, technologiques et professionnels.

L'examen ponctuel terminal pour l'enseignement facultatif de l'éducation physique et sportive au baccalauréat général, technologique et professionnel s'effectue sur une épreuve composée d'une prestation physique et d'un entretien. »

« Les candidats présentant l'épreuve d'EPS de complément, ainsi que les candidats dispensés de l'épreuve d'EPS obligatoire, ne peuvent être admis à passer l'épreuve d'option facultative d'EPS.

Il est rappelé que l'épreuve d'option facultative d'EPS est conseillée aux élèves ayant une pratique régulière importante et un niveau de pratique supérieur aux exigences de l'EPS obligatoire. »

« Peuvent valider leur spécialité sportive selon des modalités adaptées précisées par voie de circulaire :

- les élèves sportifs de haut niveau, les espoirs ou partenaires d'entraînement inscrits sur les listes arrêtées par le ministre chargé des sports
- les lycéens engagés à haut niveau dans le cadre du sport scolaire, lauréats des podiums nationaux scolaires et jeunes officiels certifiés au niveau national ou international. »

Pour la session 2018, la liste des épreuves d'option facultative EPS à l'examen ponctuel, arrêtée par le recteur de l'académie d'Aix-Marseille, est la suivante :

- ☞ Judo
- ☞ Natation longue
- ☞ Tennis
- ☞ Basket ball
- ☞ Danse

☞ La participation à cette épreuve nécessite une tenue adaptée. Le candidat devra se munir de sa raquette et d'une boîte de balles neuves sous pression.

☞ Le jury invite les candidats à se préparer à cette épreuve afin de garantir sa sécurité.

☞ Le candidat devra se présenter le jour de l'épreuve avec :

- ☞ sa convocation et une pièce d'identité (CNI, passeport ou permis de conduire)
- ☞ sa raquette et 1 boîte de balles (neuves)

## EPREUVE FACULTATIVE PONCTUELLE: TENNIS

### Conseils aux candidats pour choisir cette épreuve

- ☞ *Avoir un bon niveau de jeu acquis par une pratique régulière de l'activité*
- ☞ *Pour espérer une note supérieure à 10, le niveau de jeu de référence minimal équivaut au classement fédéral 3<sup>ème</sup> série (30 et moins)*
- ☞ *L'épreuve implique une réelle préparation durant l'année, une réflexion sur sa pratique personnelle et une connaissance de l'activité en général.*

#### I - DESCRIPTION DE L'EPREUVE :

- ☞ L'épreuve comporte une prestation physique individuelle notée sur 16 points et un entretien noté sur 4 points.

#### II - CONDITIONS DE L'EPREUVE :

- ☞ Les candidats disposent d'un temps d'échauffement
- ☞ Les candidats sont regroupés par niveau de jeu
- ☞ Chaque candidat dispute 2 matches
- ☞ Les matches se déroulent en un set de 4 jeux avec jeu décisif à 3/3 et point décisif à 40 égalité.

#### III - COMPÉTENCES ATTENDUES :

NIVEAU 5 : Pour gagner le match, concevoir et conduire des projets tactiques en adaptant son jeu (varier le rythme, masquer les coups, etc.) face à chaque adversaire.

#### IV - DÉROULEMENT DE L'EVALUATION :

##### 1<sup>er</sup> temps :

- ☞ ECHAUFFEMENT et REPARTITION par NIVEAU de JEUX

##### 2<sup>ème</sup> temps :

- ☞ MATCHES (16 points)

##### 3<sup>ème</sup> temps :

- ☞ ENTRETIEN (4 points)
  - Durée de l'entretien : 7 à 10mn
  - Champs d'interrogation du candidat qui porte sur l'activité et :
    1. ses connaissances scientifiques
    2. ses connaissances techniques
    3. ses connaissances réglementaires
    4. sa pratique personnelle

#### V - MODALITES D'EVALUATION

Cf. tableau page 4

LIVRET CANDIDAT SESSION 2018

TENNIS		PRINCIPES D'ELABORATION DE L'EPREUVE				
<b>COMPETENCE ATTENDUE</b>		Les matchs se jouent en un set de 4 jeux gagnants avec jeu décisif à 3 jeux partout. Les règles essentielles sont celles du tennis (terrain, filet, service, décompte des points, changement de côté). Chaque candidat dispute plusieurs rencontres contre des adversaires de niveau proche et arbitre au moins une rencontre. A chaque changement de côté, le candidat analyse la séquence qui vient de se dérouler et propose une stratégie pour la séquence suivante.				
<b>NIVEAU 5 :</b> Pour gagner le match, concevoir et conduire des projets tactiques en adaptant son jeu (varier le rythme, masquer les coups, ...) face à chaque adversaire.						
PTS A AFFECTER	ELEMENTS A EVALUER	Degrés d'acquisition du NIVEAU 5				
		0 point	9 points	10 points	16 points	17 points
4/20	<b>Pertinence et efficacité des choix stratégiques dans la gestion du rapport de force</b>	L'analyse du temps de jeu précédent est réaliste mais le projet se limite à des éléments habituels (jouer sur le revers, obliger l'adversaire à se déplacer davantage) qui peuvent néanmoins être efficaces.		Le candidat connaît bien ses points forts, il détecte globalement les points faibles de l'adversaire, il construit un projet et le met en place mais il parvient peu à le faire évoluer, si nécessaire, en cours de jeu.		L'analyse repose sur les éléments essentiels qui vont permettre de proposer un projet efficace qui s'appuie sur les points faibles et forts de l'adversaire au regard de ses propres possibilités.
10/20	<b>Qualité des techniques au service de la tactique</b>  Variété qualité et efficacité des actions de frappe Anticipation, équilibre et rapidité des déplacements, placements et replacements	Utilisation principalement de l'espace latéral et profond. Vitesse d'exécution souvent uniforme. Replacement sans tenir compte des possibilités de renvoi. Variation des trajectoires (longues, hautes et croisées) quand le rapport de force est défavorable. Frappes souvent en déséquilibre, sans transfert du poids du corps vers l'avant. Déplacements souvent tardifs et approximatifs, ajustements rares. Au service : première balle explosive, 2 balles identiques, ou 2 <sup>e</sup> balle sécuritaire.		Le terrain adverse est utilisé dans sa totalité. Variation de la vitesse d'exécution (quelques accélérations maîtrisées), et utilisation d'un même effet dans un schéma préférentiel (ex : chop en revers pour défendre). Le joueur se replace en fonction des renvois probables (anticipation), et fait varier ses trajectoires (vitesse, direction, longueur, hauteur, effet) pour se donner du temps. Placement anticipé en fond de court, mais les déplacements vers le filet restent approximatifs. Différenciation première et seconde balle avec des variations en direction et en vitesse.		Optimisation de la gestion du couple risque / sécurité : variations de rythme en fonction du rapport de force. Le joueur masque ses coups pour créer de l'incertitude. Maîtrise technique de l'ensemble des coups utilisés et des différents effets dans des contextes et rapports de forces différents. Mise en action rapide et engagement physique optimal. Variation des effets au service sur les 2 balles.
2/20	<b>Le candidat gère son engagement et arbitre</b>	Le candidat s'échauffe, au mieux, de manière formelle. Il n'utilise pas les temps d'attente pour récupérer activement. Il accepte de tenir le rôle d'arbitre mais ne le remplit pas correctement.		Le candidat s'échauffe et récupère mais sans prendre en compte les aspects spécifiques de l'activité.  Il peut tenir le rôle d'arbitre mais présente quelques hésitations dans la décision.		Le candidat se prépare physiquement et psychologiquement à l'épreuve. Il utilise bien les moments d'attente et de récupération. Il peut assurer pleinement le rôle d'arbitre en montrant l'autorité nécessaire.
4/20	<b>Gain des rencontres</b>	Les points de gain des rencontres sont attribués à chaque joueur en fonction du niveau de jeu réel et du nombre de matchs gagnés, en tenant compte des écarts de scores.				

LIVRET CANDIDAT SESSION 2018